

## Collation des grades du samedi 1<sup>er</sup> juin 2003 Éloge de Charles D. Gonthier

Louis Perret

Volume 33, numéro 2, 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027460ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027460ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Perret, L. (2003). Collation des grades du samedi 1<sup>er</sup> juin 2003 : éloge de Charles D. Gonthier. *Revue générale de droit*, 33(2), 333–336.  
<https://doi.org/10.7202/1027460ar>

---

Doctorat *honoris causa* octroyé au  
juge Charles D. Gonthier

---

**Collation des grades du samedi  
1<sup>er</sup> juin 2003**

**Éloge de Charles D. Gonthier  
prononcé par**

**LOUIS PERRET**

Doyen à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Madame le chancelier,

Nous avons le privilège d'honorer aujourd'hui l'honorable Charles Doherty Gonthier, juge puîné de la Cour suprême du Canada et juriste émérite, en lui conférant un doctorat honorifique. Par ce geste, l'Université d'Ottawa veut souligner une exceptionnelle carrière au service du droit et de la justice, et une contribution remarquable à la vie collective.

Homme d'une grande courtoisie et au style discret, il a toujours scrupuleusement respecté le devoir de réserve que doivent s'imposer les juges du plus haut tribunal du pays. Sa distinction, son humilité et son jugement ont fait de monsieur le juge Gonthier l'une des figures les plus éminentes et les plus respectées du monde juridique canadien. Ses décisions nettes et parfois audacieuses n'ont jamais perdu de vue que la loi est faite pour l'être humain et non l'être humain pour la loi. Tout au long de sa carrière, il n'a jamais dérogé à ce principe. De plus, ses jugements ont nettement renforcé la notion d'équité et de bonne foi en droit, notamment dans le domaine des contrats.

Monsieur le juge Gonthier est né en 1928, à Montréal. Il étudie d'abord à l'École Garneau, ici à Ottawa, puis au Collège Stanislas de Montréal, dont il a été le président de

l'Association des anciens en 1954–1955, et le président du conseil d'administration de 1984 à 1990.

Diplômé en droit de l'Université McGill en 1951, il est admis au Barreau du Québec en 1952 et jusqu'en 1974, il pratique le droit avec grande distinction dans d'importantes études montréalaises, ce qui lui mérite d'être nommé Conseiller de la Reine en 1971.

In 1974, he was appointed to the judiciary as a member of the Superior Court of Quebec. On February 1, 1989, after only eight months as a judge of the Court of Appeal of Quebec, he was appointed to the Supreme Court of Canada, where he has resided since. As a Supreme Court justice, he has rendered numerous important decisions and, with his colleagues, has been involved in landmark rulings. So today, we are recognizing a career of almost 30 years as a judge.

In 1961, he married Dr. Mariette Morin, and is the very proud parent of five sons, Georges, François, Pierre, Jean-Charles and Yves.

In addition to his brilliant career as a magistrate, Justice Gonthier has always been very active in his community. He has contributed to many committees of the Barreau du Québec and the Canadian Bar Association. He was a member of the board of the Montréal Legal Aid Office from 1959 to 1969, President of the Jeune Barreau de Montréal in 1960–1961, and President of the Young Lawyers' Conference of the Canadian Bar Association and member of the Board of Directors of the Bar of Montréal in 1961–1962. The following year, he was Secretary of the Quebec division of the Canadian Bar Association. Lastly, he was a member of the discipline committee of the Barreau du Québec in 1973–1974.

En 1983, il est président de la Commission des juges nationaux de la Première conférence mondiale sur l'indépendance de la justice. Entre 1986 et 1989, il est successivement président de l'Institut canadien d'administration de la justice et président de la Conférence canadienne des juges.

Le juge Gonthier s'intéresse aussi aux arts, comme en font foi les services qu'il a rendus dans ce domaine : d'abord à titre de secrétaire honoraire du Musée des beaux-arts de Montréal, de 1961 à 1976, puis comme membre du conseil

d'administration du Musée McCord d'histoire canadienne, de 1976 à 1989.

In 1990, his alma mater, McGill University, awarded him an honorary doctoral degree, an honour that was also bestowed by the Université de Montréal last year. However, his achievements have also been recognized abroad : in 1988, the Republic of France made him an officer of the Ordre des palmes académiques for his active contribution to expanding French culture throughout the world, a title of which he is very proud. In addition, since 1996, he has been an honorary member of the American College of Trial Lawyers.

In recent years, he has been kept very busy with his involvement in the Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français. He is currently involved in preparing for the Association's upcoming conference, which will be held here in Ottawa in June.

Détail personnel intéressant, le juge Gonthier s'intéresse aux hiboux, et plus particulièrement au harfang des neiges, emblème aviaire de sa province d'origine, le Québec. Est-ce pour l'image de sagesse que dégage cet oiseau? Ou pour son sens de l'ouïe et sa vision remarquables? En somme, tous des attributs utiles à qui doit écouter, observer et trancher.

Madame le chancelier, le juge Gonthier est un humaniste, dans le sens classique du terme : au-delà de leur rigueur, ses jugements sont imprégnés d'une dimension humaine. Par exemple, quand il s'exprime sur la charge qu'il exerce, et je le cite :

[...] depuis l'adoption de la Charte canadienne (des droits et libertés), il (le juge) est devenu un défenseur de premier plan des libertés individuelles et des droits de la personne, et le gardien des valeurs qui y sont enchâssées. En ce sens, aux yeux du justiciable qui se présente devant lui, le juge est d'abord celui qui dit la loi, qui lui reconnaît des droits ou lui impose des obligations.

Sa vision du rôle social et constitutionnel du juge n'en est pas moins claire. Écoutons-le encore :

Notre société confie d'importants pouvoirs et responsabilités aux membres de sa magistrature. Mis à part l'exercice de ce rôle traditionnel d'arbitre chargé de trancher les litiges et de

départager les droits de chacune des parties, le juge est aussi responsable de protéger l'équilibre des compétences constitutionnelles entre les deux paliers de gouvernement, propres à notre État fédéral.

Ces réflexions sont, je le crois, une excellente source d'inspiration pour nos diplômés en droit.

Finalement, permettez-moi de rappeler, madame le chancelier, que l'Université d'Ottawa a déjà décerné, en 1935, un doctorat *honoris causa* à monsieur Georges Gonthier, père de monsieur le Juge Gonthier, en reconnaissance pour la qualité de son travail à titre d'Auditeur général du Canada. La lignée des Gonthier est donc étroitement liée à l'évolution de notre pays et de l'Université d'Ottawa.

C'est pour toutes ces raisons, madame le chancelier, qu'au nom du Sénat de l'Université, je vous présente pour le grade de docteur de l'Université, l'honorable Charles D. Gonthier, un juge estimé, qui a largement contribué à l'évolution récente du droit canadien, un homme d'une grande stature intellectuelle, et un modèle pour tous nos diplômés.

Louis Perret  
Faculté de droit  
Université d'Ottawa  
57 Louis Pasteur, bureau 204  
OTTAWA (Ontario) K1N 6N5  
Tél. : (613) 562-5902  
Télec. : (613) 562-5121  
Courriel : lmperrret@uottawa.ca